
CAHIER DES CHARGES

Chef.fe d'équipe Piscines

CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA

Préambule

Chaque fonction de CSM SA a un cahier des charges qui lui est propre. Ce dernier s'inscrit dans les obligations et responsabilités de l'employé.e, au même titre que le contrat de travail et le Règlement du personnel.

Le cahier des charges a pour mission de décrire le contexte précis dans lequel la fonction concernée est exercée, ses principales activités, ainsi que les compétences requises et attendues pour exercer ladite fonction.

Un tel cahier des charges n'a donc pas pour vocation d'être une description exhaustive des tâches de chaque employé.e. Il se peut que d'autres tâches soient attribuées sans qu'elles soient prévues par le cahier des charges. Ce dernier ne représente pas non plus un plan d'objectifs annuel ou permanent. Enfin, le contenu du cahier des charges est amené à être modifié régulièrement en fonction de l'évolution du poste de travail.

Pour le surplus, l'employé.e se conforme au Règlement du personnel et aux prescriptions légales applicables en la matière.

1. Identification

Site / Lieu de travail :	Vaudoise aréna à Prilly
Fonction :	Chef.fe d'équipe Piscines
Département / Secteur :	Piscines
Position hiérarchique du poste :	Subordonné.e à l'adjoint.e du.de la responsable du département Piscines
Niveau de la fonction :	Cadre
Dimension managériale :	Employé.e.s du département Piscines : 1er.ère.s employé.e.s établissement de bains, employé.e.s établissement de bains, auxiliaires
Classe salariale :	7
Date de validité :	01.01.2022

2. Dimension organisationnelle

Qui remplace la/le titulaire ?	Adjoint.e du.de la responsable du département Piscines 1er.ère.s employé.e d'établissement de bains (pour le bon fonctionnement des installations techniques, les relations avec la clientèle et la gestion du personnel (y compris la formation et le recyclage))
Qui la/le titulaire remplace-t-elle/il ?	Adjoint.e du.de la responsable du département Piscines
Horaires standards :	Imposés, du lundi au dimanche, selon Article 30 du Règlement du personnel
Horaires particuliers :	Disponibilité exigée incluant des prestations du soir, des weekends et des jours fériés ainsi que des services de piquet

3. But de la fonction

- Secondar l'adjoin.e du.de la responsable du d partement Piscines dans la gestion op rationnelle des piscines
- Participer   la conduite du personnel fixe et auxiliaire (environ 18 personnes)
- Participer au fonctionnement de l'ensemble des installations techniques, machines et  quipements
- Veiller   la bonne application de la planification de l'occupation des bassins et espaces aquatiques par les diff rents utilisateurs.trices
- Assurer la surveillance de la client le

4. Responsabilit s et activit s principales

Responsabilit  manag riale :

- Participer   la conduite de l' quipe Piscines
- Contr ler les services fournis par les prestataires externes
- Effectuer le suivi du planning de travail (tournus, repos, cong s etc.), ainsi que le contr le des heures mensuelles et des d comptes des indemnit s du personnel
- Appliquer et faire appliquer les proc dures internes de l'entreprise et participer activement   l'optimisation continue des processus
- Participer   l'engagement, l' valuation des performances, le d veloppement, le besoin en formation, signaler les situations de tension ou de conflit   son.sa sup rieur.e
- Participer   la planification et   la coordonnation des exercices, des protocoles, des premiers secours et la natation de sauvetage du personnel conform ment aux directives internes
- Participer   la formation des collaborateurs.trices   la politique d'accueil et de service   la client le et leur communiquer toutes nouvelles directives

Responsabilit  op rationnelle :

- Ecouter, communiquer et traiter la client le avec bienveillance et impartialit , d livrer des messages de pr vention et d'information
-  tre attentif.ve au contenu du message   d livrer en veillant   respecter l'intimit  de la client le, ainsi qu'au respect des bonnes m eurs
- R pondre aux diverses sollicitations de la client le et/ou du personnel
- Lors de situation conflictuelle et/ou critique, intervenir aupr s de la client le en qualit  de responsable et  tablir les rapports en cons quence
- Faire appliquer les principes de pr vention li s   la s curit   dict s par la direction du d partement, ainsi que les normes en vigueur
-  tre responsable du respect des dispositions du r glement des piscines par la client le
- S'assurer du respect de l'ordre et de la propret  par la client le
- Participer   la mise en  uvre et au respect de l'organisation de la s curit    la client le, contr ler son ex cution et, selon les situations, modifier ou adapter le plan de surveillance
- Assurer la surveillance et la s curit  de la client le aux bords des bassins et dans l'enceinte de l' tablissement
- Prodiguer l'administration des premiers soins selon les protocoles  tablis et organiser la mise en s curit  ou/et l' vacuation des accident s

- Faire partie du groupe d'intervention en cas d'évacuation du site
- Assurer des services de piquet technique conjointement avec le département Facility Management
- Effectuer quotidiennement les analyses et les opérations techniques afin d'assurer la qualité de l'eau conformément aux dispositions légales
- En cas de non-conformité des normes d'hygiène, prendre immédiatement les mesures correctives nécessaires et en informer sa hiérarchie
- Appliquer les directives officielles de stockage et de suivi du matériel et des produits biocides
- Participer aux divers travaux de nettoyage, d'entretien courant et de réparation du matériel et des installations techniques

Représentation du secteur Piscines :

- Participer à l'organisation de diverses manifestations régionales, nationales et internationales, et effectuer les travaux à effectuer dans l'espace Piscines
- Participer, en coordination avec le département Facility Management, au bon fonctionnement de l'ensemble de l'espace Piscines, installations techniques et équipements y relatifs

5. Conduite de collaborateurs

Entre 10 et 20

6. Connaissances et compétences requises

Formation de base :

Brevet "PRO POOL" de la Société Suisse de Sauvetage avec certificat BLS-AED ou titre jugé équivalent (validation des acquis tous les 2 ans)
Brevet d'employé.e d'établissement de bains APRT

Expérience professionnelle :

2 ans minimum dans un poste similaire
Expérience dans la conduite d'équipe
Expérience dans le domaine des Piscines et installations du traitement de l'eau

Connaissances spécifiques et compétences techniques :

Parfaite maîtrise des normes d'hygiène et de sécurité du secteur
Gestion des risques et connaissance des installations de sécurité en général
Bonnes connaissances et exigences techniques des milieux aquatiques
Connaissance des législations techniques (lois et ordonnance relative à l'hygiène de l'eau des piscines (OPBD)
Aisance avec les outils informatiques (suite Office)
Bonnes connaissances du français parlé et écrit
Connaissance des milieux sportifs et événementiels

Compétences personnelles :	<p>Faculté d'organisation, gestion des priorités et efficacité</p> <p>Rigueur d'exécution, méthode, fiabilité</p> <p>Capacité à prendre des responsabilités et à travailler de manière autonome, en s'adaptant constamment à son environnement, résistance au stress</p> <p>Esprit d'initiative, capacité à résoudre des problèmes et à faire des propositions, capacité d'innovation</p> <p>Ouverture au changement, capacité d'adaptation et à réagir à des situations nouvelles et changeantes</p> <p>Disponibilité, flexibilité et souplesse</p> <p>Persévérance et orientation résultats</p> <p>Sens de la discrétion et de la confidentialité</p> <p>Bonne condition physique</p>
Compétences relationnelles :	<p>Aisance relationnelle, entregent, capacité d'écoute et empathie</p> <p>Esprit collaboratif, capacité à coopérer en équipe</p>
Compétences managériales :	<p>Aptitude à gérer une équipe</p> <p>Sentir les tensions et aborder les conflits de manière constructive</p> <p>Capacité à présenter des options, à faire adhérer aux décisions et à convaincre</p>

7. Potentialité de développement interne

Possibilité de formation continue